

Appel de Ramsar France

pour une République du Vivant et une Terre habitable

Nous entrons dans le siècle où l'habitabilité de notre Terre est questionnée.

La question n'est plus seulement de savoir comment limiter l'impact des crises combinées du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, mais comment préserver les conditions qui rendent encore la Terre habitable par nous, humains.

Une Terre habitable est une Terre où l'eau circule, où les sols respirent, où les écosystèmes fonctionnent, où l'Homme, élément du vivant, est interconnecté avec la nature et où les sociétés humaines peuvent vivre en sécurité.

Cette habitabilité n'est pas acquise. Elle dépend d'un patrimoine naturel qui nous rend des services incommensurables. Un patrimoine dont nous avons longtemps sous-estimé la valeur.

Au premier rang de ce patrimoine figurent les zones humides.

Les marais, les tourbières, les estuaires, les lagunes, les mangroves, les prairies humides ou les lacs, les mares et les étangs constituent les grandes infrastructures naturelles de l'eau.

Elles captent les excès d'eau, soutiennent les débits des rivières pendant les sécheresses, limitent les inondations, filtrent naturellement l'eau, stockent d'importantes quantités de carbone, rafraîchissent les paysages, produisent des végétaux et accueillent une biodiversité exceptionnelle.

En un mot, elles rendent nos territoires habitables.

Pourtant, nous continuons à les artificialiser, les assécher ou les fragmenter, alors même que leur disparition accroît notre vulnérabilité.

Chaque zone humide détruite réduit notre capacité à faire face aux crises du climat et de la biodiversité. Chaque zone humide restaurée augmente notre sécurité collective.

À l'heure où la France s'apprête à choisir son prochain Président ou sa prochaine Présidente de la République, Ramsar France appelle les candidates et les candidats à faire de l'habitabilité de notre territoire un objectif politique majeur.

Nous appelons à reconnaître les zones humides comme un patrimoine stratégique de la Nation.

Nous appelons à faire de la protection, de la restauration et de la gestion durable des zones humides, un pilier de la politique de l'eau, de l'agriculture, de la santé, de la biodiversité et de l'aménagement du territoire.

Nous appelons à penser plus loin que le prochain mandat. Car gouverner, c'est préserver les conditions de la vie et préserver l'habitabilité de la Terre est sans doute la plus grande responsabilité politique du XXI^e siècle.

Préserver les zones humides, c'est préserver l'habitabilité de la Terre et créer une République du Vivant.

Les zones humides concernent notre santé, en améliorant la qualité de l'eau, en contribuant à prévenir certains risques sanitaires.

Elles concernent notre sécurité, en réduisant l'intensité des inondations, des sécheresses, des submersions marines et des canicules.

Elles concernent notre souveraineté alimentaire, en garantissant une ressource en eau indispensable à l'agriculture et en particulier à l'élevage extensif.

Elles concernent notre souveraineté énergétique, en garantissant une ressource en eau suffisante à la production de notre électricité, indispensable à l'autonomie de notre pays.

Elles concernent notre économie, en soutenant la pêche, la conchyliculture, le tourisme et de nombreuses activités locales, tout en évitant des coûts considérables liés aux catastrophes naturelles liées à l'eau, inondations comme sécheresses.

Elles concernent notre éducation, parce que les zones humides sont des écoles à ciel ouvert où se construit une culture de l'eau, du vivant et de la responsabilité.

Elles concernent nos finances, car le coût de leur protection et leur restauration sera considérablement moins élevé que le coût de notre inaction.

Elles concernent notre patrimoine, parce qu'elles façonnent depuis des millénaires nos paysages, nos savoir-faire et l'identité de nombreux territoires.

Elles concernent notre démocratie, car préserver les conditions de l'habitabilité de notre territoire est l'une des premières responsabilités de la puissance publique.

Elles concernent la protection de la biodiversité comme l'appel à interdire la pêche à la civelle dans les réserves naturelles nationales.

La préservation des zones humides ne constitue donc pas une politique parmi d'autres.

Elles sont à la croisée des politiques de santé, d'éducation, d'agriculture, d'aménagement, de prévention des risques, d'économie, de culture, de recherche, de solidarité entre les territoires et de justice entre les générations.

Préserver et restaurer les zones humides, c'est choisir une République qui protège les conditions mêmes de la vie.

Le rôle de l'État est de garantir les **conditions de l'habitabilité de la France hexagonale et d'outre-mer**.

La République du Vivant n'est pas qu'un simple projet écologique.

C'est un projet républicain, avec trois axes d'engagement : « on ne touche pas à la définition des zones humides », « on continue à les cartographier » et « on continue à les protéger et on accélère leur restauration ».

En lançant cet appel, Ramsar France demande aux candidats d'inscrire ces engagements dans leur programme.

Frédérique TUFFNELL

Présidente de Ramsar France

2 septembre 2026

